

RW/931/2023/3304/10308/822

Lot 822

Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattres les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Pour raisons de sécurité, le bois "A", un hêtre champignonné en bordure de chemin forestier, peuvent être abattus durant la période d'interdiction comprise entre le 01/04 et le 30/06. Il sera demandé de prévenir l'Agent de Triage dans tel cas

Nombre d'arbres total		2	--
Volume grumes		5,559	m ³
Volume houppiers		3,000	m ³
Volume total		8,559	m ³
Cube moyen		2 780	dm ³
Circonférence moyenne		195,000	cm
Surface de coupe		0,100	ha
Contact		KIPS JérémY, 0479/86.26.24	--
Triage		Triage De La Roche	--
Propriétaire		La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)		GRAND BOIS - cpe 1	--
Vente		Vente bois de chauffage communale de La-Roche + CPAS Mercredi 29 novembre 2023 à 19:30 Salle "Entente et Loisirs" à Samrée	--
TVA		2 %	--
Certification PEFC		Oui	--

	Hêtre Sécurité Champignon Normal		Chêne Sécurité Champignon Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
155	-		1	
Total grumes 150/180	-		1	1,691
235	1		-	
Total grumes 200/250	1	3,868	-	
Total grumes	1	3,868	1	1,691
Houppiers/Taillis	-	3,000	-	